

Plan d'études
Master

Master of Science en Psychologie (MSc)
Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS) et Programme de
spécialisation (30 crédits ECTS) – 120 crédits ECTS

2022

Index

1. Bases légales	2
2. Description du programme	2
3. Objectifs de formation	4
4. Début et durée des études	4
5. Langues d'enseignement	4
6. Organisation générale	5
7. Description des options et modules	5
8. Modalités d'évaluation	24
9. Distinction bilingue	25
10. Reconnaissance de crédits ECTS	25
11. Entrée en vigueur et mesures transitoires	26
12. Annexes	27

1. Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur le *Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines* (règlement BA/MA lettres) ainsi que sur les *Directives du 7 novembre 2019 concernant la reconnaissance des prestations d'études antérieures* (Directives reconnaissances) de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

2. Description du programme

2.1. Description générale

La voie d'études Master of Science en Psychologie a pour but d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en psychologie et d'appliquer ces savoirs à des domaines variés du comportement humain. La réussite de ce cursus permet l'obtention du titre légalement protégé de "psychologue" selon la Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (Lpsy).

2.2. Structure générale du programme

La voie d'études Master of Science en Psychologie est composée de 120 crédits ECTS, répartis dans un programme d'études approfondies à 90 crédits ECTS et dans un programme de spécialisation à 30 crédits ECTS. Dans le cadre de son programme d'études approfondies à 90 crédits ECTS, chaque étudiant·e doit choisir parmi sept options :

- Option 1 – Psychologie Clinique et de la Santé (CHP)
- Option 2 – Neurosciences Cognitives (CNS)
- Option 3 – Psychologie du Travail et des Organisations (WOP)
- Option 4 – Psychologie du Développement et Scolaire (DSP)
- Option 5 – Psychologie Clinique de l'Enfant (CCP)
- Option 6 – Neurosciences Cliniques (CliNS)
- Option 7 – Psychologie du Travail et de la Santé (WHP)

L'option est spécifiée sur le diplôme.

Chaque option du programme d'études approfondies est composée de deux modules spécifiques de 15 crédits ECTS, d'un examen de master (30 crédits ECTS) et d'une expérience pratique (15 crédits ECTS). En complément et ceci quelle que soit leur option, les étudiant·e·s doivent suivre un module de base (15 crédits ECTS).

Le programme de spécialisation à 30 crédits ECTS est composé de deux modules de 15 ECTS.

Structure générale du programme

	ECTS
Programme d'études approfondies	90
Module de base	15
Module I spécifique à l'option	15
Module II spécifique à l'option	15
Expérience pratique	15
Examen de master	30
Programme de spécialisation	30
Module de spécialisation 1	15
Module de spécialisation 2	15

2.3. Conditions d'admission

Détenir un Bachelor of Science en psychologie (baccalauréat ès science en psychologie / Bachelor degree of Science in Psychology) ou autre diplôme avec comme première branche « Psychologie » délivré par une haute école suisse. Ce diplôme prouve que son détenteur / sa titulaire a validé un minimum de 120 ECTS en psychologie.

Pour un diplôme de bachelor délivré par une haute école étrangère reconnue par l'Université de Fribourg, des exigences minimales concernant les plans d'études, les contenus des cours et la note minimale du diplôme de bachelor (2/3 du barème de notes du pays émetteur), sont demandées afin de garantir l'équivalence avec le diplôme suisse correspondant, tel que le prévoit l'Ordonnance du Conseil des hautes écoles du 29 novembre 2019 sur la coordination de l'enseignement dans les hautes écoles suisses.

Pour tous les diplômes, un complément d'études peut être exigé soit (1) comme préalable avant de commencer les études de Master (jusqu'à 60 crédits ECTS – programme préalable) ou (2) comme complément à effectuer en parallèle aux études de Master (jusqu'à 30 crédits ECTS – programme complémentaire).

Admission aux options 4, 5, 6 et 7

En plus des conditions d'admission de base, l'admission aux options 4, 5, 6 et 7 se fait sur dossier (voir point 7).

3. Objectifs de formation

- Dans les études, l'accent est placé de sorte à ce que les présupposés de chaque étudiant·e soient activement confrontés de manière argumentée à la psychologie scientifique.
- Les étudiant·e·s sont capables d'évaluer la conduite et la pensée humaines d'après l'état des connaissances scientifiques actuelles. Elles et ils examinent les motivations des conduites et prennent en considération l'interaction sociale et l'influence des valeurs propres sur l'évaluation des conduites.
- La littérature scientifique est abordée de manière critique au vu des débats les plus actuels dans la discipline. L'étudiant·e sera amené·e à conduire des synthèses de littérature fondées d'un point de vue théorique et empirique.
- La qualification professionnelle est développée avec la compréhension des théories psychologiques, des méthodes et analyses et avec l'élaboration autonome de positions psychologiques propres dans les champs d'application choisis de la discipline scientifique et de la pratique.
- Les étudiant·e·s participent activement à des projets de recherche et acquièrent des compétences applicables à différents domaines tels le management et la réalisation de projets de recherche, la communication orale et écrite.

4. Début et durée des études

Les étudiant·e·s peuvent débiter ce cursus de Master soit au semestre d'automne soit au semestre de printemps. Nous recommandons cependant de le commencer au semestre d'automne. Il dure au moins quatre semestres à plein temps. La durée des études est limitée à trois fois le nombre de semestres requis dans le plan d'études, soit 12 semestres maximum.

5. Langues d'enseignement

Les unités d'enseignements sont offertes dans l'une des trois langues suivantes : français, allemand ou anglais. Il est conseillé d'avoir une bonne compréhension écrite et orale de l'anglais ainsi que d'être capable de s'exprimer dans cette langue par écrit et par oral en vue de l'évaluation de l'unité d'enseignement. L'évaluation d'une unité d'enseignement se fait dans sa langue d'enseignement. La langue d'enseignement principale de chaque option est mentionnée au point 7.1.

Pour l'obtention de la mention bilingue, voir point 9.

6. Organisation générale

Les unités d'enseignement sont organisées sous forme de module. Elles peuvent être données à une fréquence hebdomadaire ou condensée (sous forme de cours-bloc). Le choix des unités d'enseignements dans chaque module d'enseignement est libre (excepté les unités d'enseignement obligatoires). L'offre des unités d'enseignement par module pour chaque option est publiée chaque année sur le site internet du Département. Les unités d'enseignement obligatoires liées à chaque option sont indiquées clairement sur l'offre d'études en ligne à l'aide d'une étiquette spécifique (voir point 7.2, description des modules) :

Research and Clinical Methods Unité d'enseignement portant sur les méthodes de recherche ainsi que sur les compétences relatives aux méthodes et interventions en psychologie clinique et de la santé

Diagnostics Unité d'enseignement approfondissant les compétences diagnostiques en psychologie clinique

CogNeuro Unité d'enseignement approfondissant les connaissances sur différents sujets en neurosciences cognitives

Statistics Unité d'enseignement portant sur des méthodes d'analyses statistiques utilisées entre autres en neurosciences cognitives

WorkOrg Unité d'enseignement approfondissant les connaissances sur différents sujets et/ou méthodes employées en psychologie du travail et des organisations

7. Description des options et modules

7.1. Description des options

Cette partie décrit les options que peuvent choisir les étudiant·e·s.

Les quatre options suivantes, 1) « Psychologie Clinique et de la Santé », 2) « Neurosciences Cognitives », 3) « Psychologie du Travail et des Organisations » et 4) « Psychologie du développement et Scolaire », définissent uniquement les modules d'enseignement du programme d'études approfondies et permet aux étudiant·e·s de choisir librement un à deux modules d'enseignement de programme de spécialisation. La Figure 1 en annexe propose une vue d'ensemble des modules.

Les trois options suivantes, 5) « Psychologie Clinique de l'Enfant », 6) « Neurosciences Cliniques » et 7) « Psychologie du Travail et de la Santé » combinent le domaine de la Psychologie Clinique et de la Santé (programme d'études approfondies) à l'un des trois autres domaines (« Psychologie Développementale et Scolaire », « Neurosciences Cognitives » ou « Psychologie du Travail et de la Santé » respectivement – programme de spécialisation) (Figure II). De plus, ces trois options ainsi que l'option « Psychologie clinique et de la Santé » garantissent aux étudiant·e·s l'accès aux filières de formation postgrade pour obtenir le titre fédéral dans les domaines de la psychothérapie, de la psychologie clinique, de la psychologie de la santé.

Procédure d'admission aux options 4-5-6-7

Le nombre de places pour ces quatre options est limité. L'attribution des places se fait sur candidature. Le nombre exact de places disponibles par option est actualisé chaque année académique durant le semestre d'automne sur la page internet du Département. Pour toutes les options, le dossier de candidature contient

- Une expérience dans le domaine de l'option est souhaitée (stage, maîtrise d'une méthode spécifique d'analyse de données, ...)
- Un relevé des notes et attestations obtenues aux enseignements du Bachelor
- Une lettre de motivation avec présentation du projet professionnel
- Un curriculum vitae complet accompagné de toutes les annexes disponibles

Pour l'option 4, le dossier de candidature doit contenir en plus un projet de recherche qui pourrait être développé dans le cadre du travail de master. Les exigences en lien avec le contenu du projet sont détaillées sur la page suivante du département : <https://www.unifr.ch/psycho/fr/etudes/master/dsp/>

Le dépôt du dossier de candidature ainsi que la sélection se font durant le semestre d'automne. Le dossier est à remettre à la personne responsable de l'option jusqu'au délai mentionné sur la page internet du Département.

Les critères de sélection sont présentés ci-dessous (du plus important au moins important) :

1. Projet de recherche pour le travail de master (uniquement pour l'option 4)
2. Expérience dans le domaine de l'option
3. Relevé des notes obtenues aux enseignements du Bachelor
4. Lettre de motivation avec présentation du projet professionnel

Les personnes n'ayant pas été admises à l'une des options 4, 5, 6 ou 7 peuvent choisir une des options 1 à 3. Elles peuvent par ailleurs si elles le souhaitent, se représenter à nouveau l'année académique suivante.

Option 1 – Psychologie Clinique et de la Santé (CHP)

Vue générale

L'option en psychologie clinique et psychologie de la santé offre des enseignements basés sur les connaissances scientifiques actuelles dans ces deux disciplines. Cette option propose une formation théorique basée sur l'évidence ainsi qu'une première approche pratique dans le domaine des troubles psychiques et des problèmes psychologiques, de leur étiologie, leur diagnostic, leur classification et leur traitement, à tous les âges de la vie, avec un accent sur le rôle de la famille. L'analyse des déterminants de la santé ainsi que de la relation entre santé psychique et santé physique, c'est-à-dire le lien entre le psychique et le somatique, constitue un autre point-clé de cette option. Les étudiant·e·s sont impliqué·e·s dans un projet de recherche actuel d'une des unités de psychologie clinique durant toute la durée de leurs études, ce qui leur permet d'obtenir un accès direct à la recherche scientifique dans ce domaine et de profiter d'une supervision personnalisée de leur travail de master.

Le but de l'option en psychologie clinique et psychologie de la santé est de transmettre aux étudiant·e·s d'un côté de larges connaissances théoriques et d'un autre côté les compétences nécessaires leur permettant de développer une réflexion critique sur les contenus enseignés. L'acquisition de connaissances pratiques de base dans le domaine du diagnostic et des interventions cliniques ainsi que dans les méthodes de recherche prépare les étudiant·e·s à une future activité dans la pratique clinique ou dans la recherche ainsi qu'aux filières de formation postgrade pour obtenir le titre fédéral dans les domaines de la psychothérapie, de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé.

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est le français ou l'allemand. La langue d'enseignement du module de base est l'anglais. La langue d'enseignement du programme de spécialisation dépend des modules choisis.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie Clinique et de la Santé » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00360	Méthodes et interventions en psychologie clinique et psychologie de la santé	15 Crédits ECTS
L25.00362	Psychopathologie	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie Clinique et de la Santé » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>1 module obligatoire et 1 module à choix</i>		
L25.00361	Compétences diagnostiques et thèmes choisis de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé	15 Crédits ECTS
L25.00364 L25.00365 L25.00367 L25.00374	1 Module à choix <ul style="list-style-type: none">• <i>Sujets en neurosciences cognitives</i>• <i>Méthodes en neurosciences cognitives</i>• <i>Psychologie du développement</i>• <i>« Occupational Health Psychology » et « Human Factors »</i>	15 Crédits ECTS

Option 2 – Neurosciences Cognitives (CNS)

Vue générale

Cette option se focalise sur les mécanismes neurocognitifs sous-tendant le comportement humain. Elle offre des unités d'enseignement permettant d'avoir une vue approfondie des recherches les plus récentes dans différents domaines, incluant notamment les neurosciences sociales et affectives, ainsi que le développement de l'être humain au cours de sa vie.

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est l'anglais. La langue d'enseignement du programme de spécialisation dépend des modules choisis.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Neurosciences Cognitives » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00364	Sujets en neurosciences cognitives	15 Crédits ECTS
L25.00365	Méthodes en neurosciences cognitives	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Les étudiant·e·s choisissent 2 modules dans la liste :

Master en psychologie – Option « Neurosciences Cognitives » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>2 modules à choix</i>		
L25.00366 L25.00370 L25.00371 L25.00367 L25.00374	<ul style="list-style-type: none">• <i>Social, Cognitive and Affective Neuroscience (SCAN)</i>• <i>Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie clinique de la famille</i>• <i>Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie de la santé</i>• <i>Psychologie du développement</i>• <i>« Occupational Health Psychology » et « Human Factors »</i>	2 x 15 Crédits ECTS

Option 3 – Psychologie du Travail et des Organisations (WOP)

Vue générale

En choisissant cette option, les étudiant·e·s peuvent approfondir leurs connaissances dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations. En plus de couvrir de manière large des domaines appliqués ainsi que ceux relatifs à la recherche (par ex. le développement du personnel, l'analyse du travail), cette option offre la possibilité de mettre l'accent sur les domaines dits « Occupational Health Psychology » et « Human Factors ». Les compétences enseignées au sein de cette option correspondent aux exigences des postes de travail dans l'industrie et dans les administrations publiques (par ex., en lien avec la sécurité au travail).

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est l'allemand. La langue d'enseignement du module de base est l'anglais. La langue d'enseignement du programme de spécialisation dépend des modules choisis.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie du Travail et des Organisations » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00372	Psychologie du Travail et des « Human Factors »	15 Crédits ECTS
L25.00373	Occupational Health Psychology	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie du Travail et des Organisations » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>2 modules à choix</i>		
L25.00370	<ul style="list-style-type: none">• <i>Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie clinique de la famille</i>• <i>Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie de la santé</i>• <i>Sujets en neurosciences cognitives</i>• <i>Méthodes en neurosciences cognitives</i>• <i>Psychologie du développement</i>	2 x 15 Crédits ECTS
L25.00371		
L25.00364		
L25.00365		
L25.00367		

Option 4 – Psychologie du Développement et Scolaire (DSP)

Vue générale

La psychologie du développement est l'étude scientifique des changements qui se produisent chez les êtres humains au cours de leur vie. D'abord intéressée aux nourrissons et aux enfants, cette discipline s'est élargie pour inclure l'adolescence, le développement adulte, le vieillissement. Elle examine donc les changements au cours de la vie entière dans un large éventail de domaines. Les études en psychologie du développement peuvent conduire à devenir psychologue pour enfants et adolescent·e·s ou psychologue scolaire, mais elles permettent également d'acquérir un certain nombre de connaissances nécessaires à toute personne souhaitant travailler dans le monde de l'enfance ou en relation avec les enfants.

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est le français. La langue d'enseignement du module de base est l'anglais. La langue d'enseignement du programme de spécialisation dépend des modules choisis.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie du Développement et Scolaire » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00367	Psychologie du développement	15 Crédits ECTS
L25.00368	Psychologie scolaire	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie du Développement et Scolaire » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>2 modules à choix à 15 crédits ECTS</i>		
L25.00370	<ul style="list-style-type: none">• <i>Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie clinique de la famille</i>• <i>Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie de la santé</i>• <i>Sujets en neurosciences cognitives</i>• <i>Méthodes en neurosciences cognitives</i>• <i>« Occupational Health Psychology » et « Human Factors »</i>	2 x 15 Crédits ECTS
L25.00371		
L25.00364		
L25.00365		
L25.00374		

Option 5 – Psychologie Clinique de l'Enfant (CCP)

Vue générale

L'objectif de l'option « Psychologie Clinique de l'Enfant » est de fournir aux étudiant·e·s des connaissances, des aptitudes et des compétences larges et approfondies en « Psychologie Clinique et Psychologie de la Santé » ainsi qu'une expertise dédiée à la « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent ». Les modules en « Psychologie clinique et de la santé » offrent une introduction théorique approfondie aux troubles psychologiques et autres formes de dysfonctionnements psychologiques, y compris leurs étiologies, leurs diagnostics, leurs classifications et leurs traitements. Le programme d'étude excelle en couvrant toute la durée de la vie, de l'enfance à la jeunesse et à l'âge adulte, tout en développant les connaissances et les principes de base du domaine de la psychologie familiale clinique. Les modules dédiés au développement présentent l'état actuel des connaissances sur le fonctionnement psychologique des enfants. Ceci comprend notamment l'étude du développement cognitif de la naissance à l'adolescence ainsi que la prise en compte des aspects affectifs, sociaux et parentaux. Les étudiant·e·s acquièrent également les compétences méthodologiques nécessaires pour mener à bien les entretiens psychologiques avec les enfants et leurs parents. En combinant ces deux domaines, l'option préparera les étudiant·e·s à des carrières professionnelles dans un contexte orienté vers la recherche mais aussi dans un cadre clinique, notamment en matière de formation continue pour obtenir le titre fédéral dans les domaines de la psychothérapie, de la psychologie clinique, de la psychologie de la santé et de la psychologie pour enfants et adolescent·e·s.

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est le français ou l'allemand. La langue d'enseignement du module de base est l'anglais. La langue d'enseignement principale du programme de spécialisation est le français.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie Clinique de l'Enfant » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00362	Psychopathologie	15 Crédits ECTS
L25.00363	Interventions et diagnostics	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie Clinique de l'Enfant » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>2 modules obligatoires</i>		
L25.00367	Psychologie du développement	15 Crédits ECTS
L25.00369	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	15 Crédits ECTS

Option 6 – Neurosciences Cliniques (ClINS)

Vue générale

L'option « Neurosciences Cliniques » combine une formation approfondie en psychologie clinique et en psychologie de la santé avec l'acquisition d'une expertise dans le domaine des neurosciences cognitives. Son objectif est de fournir aux étudiant·e·s des connaissances, des aptitudes et des compétences étendues et élaborées en psychologie clinique et de la santé (introduction théorique approfondie aux troubles psychologiques et autres formes de dysfonctionnements psychologiques, y compris leurs étiologies, leurs diagnostics, leurs classifications et leurs traitements). De plus, les étudiant·e·s explorent l'état actuel des connaissances dans le domaine des neurosciences cognitives, y compris les aspects sociaux et affectifs ainsi que les changements des fonctions cérébrales humaines tout au long de la vie. Enfin, les étudiant·e·s acquièrent les compétences expérimentales et méthodologiques nécessaires pour mener des projets de recherche de haute qualité dans le domaine des neurosciences cliniques, dans lesquels les outils méthodologiques des neurosciences cognitives (par exemple, les techniques d'imagerie cérébrale ou de stimulation cérébrale) sont utilisés pour investiguer des sujets pertinents pour la psychologie clinique et la psychologie de la santé. En combinant ces domaines, l'option prépare les étudiant·e·s à des carrières professionnelles dans un contexte orienté vers la recherche mais aussi dans un cadre clinique, notamment en ce qui concerne la formation continue pour obtenir le titre fédéral dans les domaines de la psychothérapie, de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé.

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est le français ou l'allemand. La langue d'enseignement du module de base est l'anglais. La langue d'enseignement principale du programme de spécialisation est l'anglais.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Neurosciences Cliniques » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00362	Psychopathologie	15 Crédits ECTS
L25.00363	Interventions et diagnostics	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Neurosciences Cliniques » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>2 modules obligatoires</i>		
L25.00364	Sujets en neurosciences cognitives	15 Crédits ECTS
L25.00365	Méthodes en neurosciences cognitives	15 Crédits ECTS

Option 7 – Psychologie du Travail et de la Santé (WHP)

Vue générale

L'option « Psychologie du Travail et de la Santé » combine des études en « Psychologie Clinique et de la Santé » avec des études en « Psychologie du Travail et des Organisations ». Elle vise à fournir aux étudiant·e·s des connaissances, des aptitudes et des compétences actualisées en « Psychologie clinique et de la santé » ainsi qu'une expertise dans le domaine de la « Psychologie du Travail et des Organisations ». Les modules d'enseignement du programme d'études approfondies offrent une introduction théorique approfondie aux troubles psychologiques et autres formes de dysfonctionnements psychologiques, y compris leurs étiologies, leurs diagnostics, leurs classifications et leurs traitements. Le programme de spécialisation offre un large aperçu des modèles et des méthodes permettant de comprendre les individus dans leur environnement professionnel et familial. Les étudiant·e·s acquièrent une expérience pratique pour développer les compétences nécessaires dans les organisations (par exemple, faire des présentations à différents publics cibles, sélectionner des modèles et des méthodes pour répondre à une question pratique, utiliser des outils de diagnostic) ainsi que des connaissances sur les méthodes de laboratoire et de terrain (par exemple, les études de journal) pour examiner les questions de recherche dans le domaine du travail et de la santé.

La combinaison de ces domaines présente de nombreux avantages, car les psychologues des organisations peuvent être confronté·e·s à des problèmes de santé mentale et de réinsertion, ce qui nécessite des connaissances spécifiques. Inversement, les psychologues clinicien·ne·s ont besoin d'avoir un aperçu des conditions de travail qui influencent la santé et le bien-être de leurs client·e·s. L'option prépare les étudiant·e·s à des carrières professionnelles (par exemple, thérapie, RH/santé au travail) ainsi qu'à des carrières dans la recherche. Les étudiant·e·s titulaires d'un master avec l'option « Psychologie du travail et de la santé » peuvent poursuivre leur formation en obtenant des titres fédéraux dans les domaines de la psychothérapie, de la psychologie clinique ou de la psychologie de la santé.

La langue d'enseignement principale du programme d'études approfondies pour cette option est le français ou l'allemand. La langue d'enseignement du module de base est l'anglais. La langue d'enseignement principale du programme de spécialisation est l'allemand.

Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie du Travail et de la Santé » Programme d'études approfondies - 90 crédits ECTS		
<i>5 modules obligatoires</i>		
L25.00358	Module de base	15 Crédits ECTS
L25.00362	Psychopathologie	15 Crédits ECTS
L25.00363	Interventions et diagnostics	15 Crédits ECTS
L25.00359	Expérience pratique	15 Crédits ECTS
L25.00312	Examen de master	30 Crédits ECTS

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Master en psychologie – Option « Psychologie du Travail et de la Santé » Programme de spécialisation - 30 crédits ECTS		
<i>2 modules obligatoires</i>		
L25.00373	Occupational Health Psychology	15 Crédits ECTS
L25.00372	Psychologie du Travail et des « Human Factors »	15 Crédits ECTS

7.2. Description des modules

Module de base (L25.00358)

L'objectif du module est de fournir aux étudiant·e·s des connaissances fondamentales et actuelles ainsi qu'une compréhension des principaux domaines de la psychologie et des thèmes centraux des équipes de recherche du département. Ce module comprend le colloque de recherche lié au travail de master (3 crédits ECTS) ainsi que des enseignements portant sur les avancées les plus récentes dans les domaines fondamentaux des sciences psychologiques. Les enseignements incluent des thématiques qui vont des processus ou fonctions psychologiques basiques jusqu'aux grands domaines de la psychologie appliquée et des domaines connexes.

Le module est composé d'un colloque de recherche en lien avec le travail de master (3 crédits ECTS), d'une unité d'enseignement en statistique (3 crédits ECTS), d'une unité d'enseignement de recherche en psychothérapie (3 crédits ECTS) et de 2 unités d'enseignement à choix (à 3 crédits ECTS). Parmi les unités d'enseignement à choix figure l'unité d'enseignement « Mentoring ». Sous supervision, cette dernière comprend l'acquisition d'expériences diverses dans le domaine du renforcement et de la transmission des connaissances dans le contexte universitaire. Les offres spécifiques de cette unité d'enseignement sont publiées avant le début du semestre sur la page internet du Département. Les unités d'enseignement sont offertes en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

L25.00358	Module de base	
<i>3 unités d'enseignement obligatoires et 2 unités d'enseignement à choix</i>		
	Colloque de recherche	3 Crédits ECTS
N :N	Statistics	3 Crédits ECTS
L25.00363	Psychotherapy Research	3 Crédits ECTS
	2 unités d'enseignement à choix	6 Crédits ECTS

Si une personne échoue définitivement au colloque de recherche, elle a la possibilité de changer une fois d'option (voir point 8.2).

Ce module est obligatoire dans le programme d'études approfondies de chaque option.

Expérience Pratique (L25.00359)

Le but de l'expérience pratique est de mobiliser les compétences de base des étudiant·e·s, d'approfondir leurs connaissances spécifiques à leur option et plus largement à construire leur réseau professionnel. L'expérience pratique est effectuée dans un environnement clinique, industriel ou de recherche lié à la psychologie. Elle peut également être effectuée à temps partiel et/ou répartie entre plusieurs institutions et aussi être effectuée entre plusieurs laboratoires de recherche (nommé « Lab rotations »). Toutes les informations et procédures relatives à l'expérience pratique sont consignées sur la page internet du Département.

Conditions de validation du module

- L'expérience pratique doit être équivalente à huit semaines de travail à 100%.
- Elle doit être effectuée sous la supervision d'un·e psychologue et doit être en lien avec l'option de master choisie par l'étudiant·e.
- Les activités menées par les étudiant·e·s ainsi que les connaissances et compétences développées au cours de chaque expérience pratique ou des « Lab rotations » sont décrites et évaluées sur la base d'un rapport écrit. Celui-ci est évalué (sans note) par le ou la responsable des stages du département. Lorsque le rapport écrit est jugé insuffisant, celui-ci est retourné à l'étudiant·e concerné·e afin qu'il/elle y apporte des corrections et le resoumette à évaluation. Une seconde évaluation insuffisante du rapport de stage conduit à un échec définitif (voir point 8.2).

Les étudiant·e·s ayant terminé ou effectué une grande partie de leur stage participent à une rencontre de deux heures qui leur permet de partager les expériences vécues durant celui-ci.

Ce module est obligatoire dans le programme d'études approfondies de chaque option.

Examen de master (L25.00312)

L'examen de master est composé (1) d'un travail écrit ainsi que de (2) sa soutenance. Le projet de recherche est élaboré et mené par les étudiant·e·s dans le cadre de l'option choisie. Bien que guidé·e·s par une supervision experte pendant tout le processus, les étudiant·e·s sont responsables de la préparation du projet, du recrutement des participant·e·s, de la réalisation de l'étude, de la préparation et de l'analyse des données statistiques. Les étudiant·e·s rédigent ensuite un mémoire, en principe sous la forme d'un long article de recherche. Ce travail peut être rédigé en anglais, allemand ou français.

Conditions de validation du module

- Acceptation du travail écrit de master
- Réussite de la soutenance du travail de master

Conditions pour commencer le travail de master

- Les étudiant·e·s ayant été admis·e·s au programme de master avec un complément d'études, doivent avoir validé entièrement leur programme d'études complémentaires. Dans des cas de rigueur, une dérogation peut être demandée par écrit au/à la responsable du programme d'études.
- Les étudiant·e·s ayant choisi l'option 2) « Neurosciences Cognitives » doivent avoir validé une unité d'enseignement labélisée « CogNeuro » à 3 crédits ECTS du module « Sujets en neurosciences cognitives » ou du module de base, ainsi qu'une unité d'enseignement labélisée « Statistics » à 3 crédits ECTS du module « Méthodes en neurosciences cognitives ».
- Les étudiant·e·s ayant choisi l'option 4) « Psychologie du travail et des organisation » doivent avoir validé une unité d'enseignement à 3 crédits ECTS labélisée « WorkOrg » dans le module « Psychology du travail et human factors » ou le module « Occupational Health Psychology ».

Ces étiquettes sont mentionnées dans le titre de l'unité d'enseignement.

Les étudiant·e·s ayant choisi une autre option ne doivent pas remplir de conditions spécifiques pour commencer leur travail de master.

Ce module est obligatoire dans le programme d'études approfondies de chaque option.

Méthodes et interventions en psychologie clinique et psychologie de la santé (L25.00360)

Le but de ce module est de transmettre aux étudiant·e·s des connaissances de base solides dans les méthodes de recherche et d'intervention ainsi que de leur application dans la pratique, et de les préparer à une activité pratique clinique ou dans la recherche qui soit basée sur des preuves scientifiques. Ce module est composé d'enseignements qui permettent d'approfondir les connaissances des méthodes de recherche en psychologie clinique et psychologie de la santé ainsi que des méthodes d'intervention et de leur application dans ces domaines. L'offre de cours reflète différentes orientations psychothérapeutiques dans le domaine des interventions psychologiques et inclut des thèmes liés à plusieurs problématiques (enfance, âge adulte, familles...).

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS, dont 3 crédits ECTS validés dans une unité d'enseignement labélisée « Research and Clinical Methods » (cette étiquette est mentionnée dans le titre du cours). Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module est obligatoire dans le programme d'études approfondies de l'option 1.

Compétences diagnostiques et thèmes choisis de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé (L25.00361)

Ce module donne aux étudiant·e·s un aperçu approfondi des méthodes diagnostiques cliniques et une initiation pratique à ces procédures, ainsi que la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur des thèmes spécifiques de la psychologie de la santé et de la psychologie clinique. Ce module est composé d'unités d'enseignement :

- approfondissant les connaissances en matière de diagnostic (illustrées par des cas cliniques)
- portant sur la pratique des différentes procédures diagnostiques chez l'enfant et l'adulte, comme par exemple la conduite d'entretiens structurés.
- approfondissant des thèmes spécifiques de la psychologie de la santé et de la psychologie clinique (par exemple : psychopharmacologie, psychosomatique, enfance, famille, culture, ...).
- sous forme de forums d'échange avec des intervenant·e·s de la pratique.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS, dont au moins 3 crédits ECTS labélisés « Diagnostics » (cette étiquette est mentionnée dans le titre de l'unité d'enseignement). Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme de spécialisation de l'option 1.

Psychopathologie (L25.00362)

Le but de ce module est de transmettre aux étudiant·e·s un savoir en psychopathologie, qui les prépare à l'étude scientifique des symptômes, des causes et du traitement des troubles psychique et à l'acquisition continue de nouvelles connaissances relatives au traitement dans le cadre d'une future pratique clinique. Ce module est composé d'unités d'enseignement qui présentent les manifestations cliniques des troubles psychiques, leur classification selon les systèmes de classification actuels ainsi que leur fréquence, et qui discutent les modèles étiologiques de ces troubles sur la base de la recherche actuelle. Ce module propose des enseignements dédiés aux aspects spécifiques des troubles psychiques, tels que :

- les bases psychophysiologiques et neurophysiologiques en psychopathologie
- les particularités dans des groupes d'âge spécifiques, y.c. les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées, ou qui présentent les résultats de la recherche en psychopathologie expérimentale.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies des options 1, 5, 6 et 7.

Interventions et diagnostics (L25.00363)

Le but de ce module est de communiquer aux étudiant·e·s des connaissances de base solides dans les interventions et les diagnostics ainsi que de leur application dans la pratique, et de les préparer à l'exercice pratique ou à une activité dans la recherche scientifique. Dans ce module, sont proposés des unités d'enseignement qui permettent d'approfondir les connaissances des méthodes d'investigation en psychologie clinique et psychologie de la santé. Le module comprend également des unités d'enseignement permettant d'obtenir des connaissances de base dans les méthodes d'intervention et de diagnostic psychologique dans le domaine de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé. L'offre de cours reflète plusieurs approches dans le domaine des interventions et diagnostics en psychologie, comme par exemple les interventions centrées sur la personne ou d'orientation cognitivo-comportementale. Les thèmes abordés s'intéressent à des problématiques liées à l'enfance, l'âge adulte, la famille, etc.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix. Les unités d'enseignement sont offertes en français, allemand ou anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies des options 5, 6 et 7.

Sujets en neurosciences cognitives (L25.00364)

L'objectif de ce module est d'approfondir et d'élargir les connaissances des étudiant·e·s en neurosciences cognitives. Ce module offre des unités d'enseignement dans lesquelles les étudiant·e·s prennent connaissance des recherches les plus récentes dans des domaines différents des neurosciences.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en anglais (certaines peuvent être données en français ou en allemand). Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies de l'option 2 et des modules à choix du programme de spécialisation des options 1, 3 et 4.

Méthodes en neurosciences cognitives (L25.00365)

Le but de ce module est de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour conduire individuellement des recherches expérimentales étudiant les processus cognitifs humains et leurs mécanismes neuronaux sous-jacents. Les unités d'enseignement offertes dans ce module offrent une vue détaillée et approfondie de différentes méthodes expérimentales, telles les méthodes comportementales, les techniques de stimulation cérébrale ainsi que l'imagerie fonctionnelle. Dans ce module, les étudiant·e·s ont l'opportunité d'essayer concrètement différentes techniques lors d'exercices et de procédures pratiques. Bien entendu, les étudiant·e·s apprennent également à maîtriser des techniques d'analyses de données complexes et stimulantes pour le traitement des données comportementales et des résultats trouvés en neuroimagerie. Les étudiant·e·s se familiarisent aussi avec différents logiciels de programmation, afin de leur donner de nombreuses possibilités pour construire des expériences créatives.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies de l'option 2 et des modules à choix du programme de spécialisation des options 1, 3 et 4.

Social, Cognitive and Affective Neuroscience – SCAN (L25.00366)

Le but de ce module est de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des connaissances approfondies dans différents domaines spécialisés des neurosciences cognitives. Dans ce module, après accord du conseiller / de la conseillère aux études en neurosciences, les étudiant·e·s peuvent choisir des unités d'enseignement en lien avec les neurosciences cognitives au sein de l'Université de Fribourg et / ou dans d'autres hautes écoles.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie des modules à choix du programme de spécialisation de l'option 2.

Psychologie du développement (L25.00367)

L'objectif de ce module est d'approfondir et d'élargir les connaissances des étudiant·e·s en psychologie du développement.

À travers les unités d'enseignement dispensées dans ce module, les étudiant·e·s acquièrent des connaissances fondamentales sur le développement typique et atypique de l'enfant. Autant les théories actuelles du développement général que les apprentissages spécifiques et leurs mécanismes sont abordés au travers des différentes unités d'enseignement composant ce module.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix. Les unités d'enseignement sont principalement données en français (certaines peuvent être données en anglais). Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies de l'option 4 et du programme de spécialisation de l'option 5. De plus, il fait partie des modules à choix du programme de spécialisation des options 1, 2, et 3.

Psychologie scolaire (L25.00368)

Le but de ce module est d'approfondir et d'élargir les connaissances des étudiant·e·s en psychologie scolaire. Ce module présente comment se déroulent les apprentissages au cours de la vie, et plus particulièrement les apprentissages dits fondamentaux (lecture, écriture, nombres) pendant l'enfance. Il explique également comment diverses déficiences vont affecter ces apprentissages. Les unités d'enseignement de ce module sont complétées par la présentation des tests psychométriques les plus utilisés par les psychologues scolaires, ainsi que par des exercices pratiques.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix. Les unités d'enseignement sont principalement données en français (certaines peuvent être données en anglais). Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies de l'option 4.

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (L25.00369)

Ce module vise à approfondir et élargir les connaissances des étudiant·e·s sur le fonctionnement psychologique cognitif, émotionnel, social, etc. en relation avec les différents milieux de vie que l'enfant puis l'adolescent·e peut être amené·e à fréquenter (familial, éducatif, loisirs, santé, etc.).

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français ou anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme de spécialisation de l'option 5.

Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie clinique de la famille (L25.00370)

Ce module permet aux étudiant·e·s d'acquérir un savoir approfondi des processus individuels, interpersonnels et systémiques qui sont impliqués dans le développement de troubles psychiques ou de problèmes psychologiques et relationnels. Ce module de spécialisation

contient des unités d'enseignement sur les bases méthodologiques de la psychologie clinique ainsi que sur l'étiologie, l'évaluation et la conceptualisation des états psychopathologiques. Des unités d'enseignement complémentaires permettent de se former aux interventions dans différents contextes (individu, couple, famille).

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie des modules à choix dans le programme de spécialisation des options 2, 3 et 4.

Méthodes et applications en psychologie clinique et en psychologie de la santé (L25.00371)

Ce module permet aux étudiant·e·s d'acquérir un savoir solide sur les processus qui sont impliqués dans la santé et les maladies physiques et psychiques. Ce module de spécialisation contient des unités d'enseignement sur les bases méthodologiques de la psychologie clinique ainsi que sur des thèmes choisis de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé, y compris leurs applications.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français ou anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie des modules à choix dans le programme de spécialisation des options 2, 3 et 4.

Psychologie du Travail et des « Human Factors » (L25.00372)

Ce module permet aux étudiant·e·s d'acquérir des compétences théoriques, méthodologiques et pratiques dans le domaine de la psychologie du travail et des facteurs humains et couvre une série de sujets centraux liés à ce domaine. Il peut s'agir, par exemple, de l'enseignement dans les domaines suivants : interaction homme-machine, automation, convivialité d'utilisation et expérience de l'utilisateur, stress au travail, travail en groupe, conception du travail, et horaires de travail et santé. Les compétences développées peuvent inclure la réalisation d'une analyse du travail dans une organisation ou la réalisation d'un test d'utilisabilité pour évaluer un dispositif technique.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en anglais ou en allemand. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies de l'option 3 et du programme de spécialisation de l'option 7.

Occupational Health Psychology (L25.00373)

Dans ce module, les étudiant·e·s acquièrent les connaissances théoriques et les compétences méthodologiques nécessaires pour résoudre des problèmes pratiques dans les organisations en mettant l'accent sur la santé et le bien-être des employé·e·s et pour réaliser des projets de recherche. Le module couvre plusieurs thèmes tels que conciliation travail-famille, justice organisationnelle, promotion de la santé sur le lieu de travail, conflits et bien-être au travail, développement du personnel/de l'organisation, interactions sociales et leadership, conception du travail et sélection du personnel. Les compétences développées peuvent inclure la réalisation des mesures de promotion de santé sur le lieu de travail.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement peuvent être données en allemand ou en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie du programme d'études approfondies de l'option 3 et du programme de spécialisation de l'option 7.

« Occupational Health Psychology » et « Human Factors » (L25.00374)

Ce module permet aux étudiant·e·s d'approfondir des thèmes centraux et actuels dans deux domaines de la psychologie du travail et des organisations que sont l'« occupational health psychology » et les « human factors ». La plupart des unités d'enseignement portent sur la promotion de la santé au travail, l'équilibre famille – travail, l'interaction humain – machine et le développement de produits orientés vers l'utilisation. Ce module permet aux étudiant·e·s d'acquérir, en plus des compétences théoriques, des compétences pratiques, comme par exemple la conception de mesures pour la promotion de la santé au travail ou la réalisation de tests d'utilisation.

Le module est composé de 5 unités d'enseignement à choix à 3 crédits ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en allemand ou en anglais. Il est possible, en principe, de suivre ce module entièrement en anglais. Les modalités d'évaluation sont annoncées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription à ladite unité d'enseignement.

Ce module fait partie des modules à choix dans le programme de spécialisation des options 1, 2 et 4.

8. Modalités d'évaluation

8.1. Modalités générales d'évaluation

Evaluations notées

La validation des crédits ECTS des unités d'enseignements des différents modules prévus au programme se fait principalement par des évaluations notées, généralement sous la forme d'examens écrits ou oraux. Cependant il peut s'agir également d'évaluations sous la forme de travaux écrits ou présentations. En plus de l'évaluation, une présence d'au moins 80% du temps est obligatoire pour valider un cours-bloc.

Evaluations non notées

Les évaluations non notées sont évaluées uniquement comme « réussie » ou « échouée ». Les modalités d'évaluation consistent généralement en une présence régulière, une participation active et une (ou plusieurs) présentation(s) orale(s) (par ex. pour le colloque de recherche). Ces modalités sont précisées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription aux unités d'enseignement.

Les règles suivantes sont valables pour toutes les évaluations (notées et non notées) :

- Les évaluations peuvent être répétées une fois.
- Les prestations doivent être réussies dans un laps de temps de quatre sessions d'examens après l'inscription à l'unité d'enseignement considérée.

8.2. Echec définitif

Si l'évaluation n'est pas réussie à la deuxième tentative, un échec définitif est prononcé et l'unité d'enseignement relative est considérée comme non-acquise.

Un échec définitif dans une unité d'enseignement empêche la validation de l'unité d'enseignement équivalente dans l'autre langue. Si une première tentative d'examen n'est pas réussie dans une unité d'enseignement germanophone, la deuxième tentative d'examen peut l'être dans l'unité d'enseignement francophone équivalente. Les unités d'enseignement équivalentes sont listées sur la page internet du Département. Le nombre de tentatives d'examen reste cependant de deux en tout, indépendamment de la langue, français ou allemand, dans laquelle est réalisé l'examen.

Un échec définitif au travail de master ou à sa soutenance (Examen de master), ou à l'Expérience pratique conduit à un échec définitif au programme. L'étudiant·e ne pourra pas poursuivre ses études dans le programme, resp. la voie d'études Master of Science en Psychologie. Il ou elle pourra cependant poursuivre ses études dans le programme d'études secondaire en psychologie.

En cas d'échec définitif à la validation d'une unité d'enseignement obligatoire d'une option (les unités d'enseignement comportant une étiquette spécifique, voir point 6) ou du colloque de recherche, l'étudiant·e ne pourra plus continuer à suivre cette option. Il/Elle peut cependant changer d'option une seule fois en faisant une demande formelle auprès de la présidence du département. Si l'étudiant·e a un échec définitif à n'importe quelle unité d'enseignement de la nouvelle option, il ou elle ne pourra plus continuer ses études dans le programme de Master en Psychologie, respectivement dans la voie d'études Master of Science en psychologie.

En cas d'échec définitif à plus d'une unité d'enseignement obligatoire ou à choix, l'étudiant-e ne pourra pas poursuivre ses études dans le programme, resp. la voie d'études Master of Science en Psychologie. Il ou elle peut cependant poursuivre ses études dans le programme d'études secondaire en psychologie.

Si les exigences requises ne sont pas atteintes pendant la durée maximale d'études (12 semestres), cela entraîne également l'exclusion de la voie d'études de Master of Science en psychologie.

8.3. Note de module et note finale

La note d'un module validé est le résultat de la moyenne arithmétique non arrondie des notes de ce module. La note d'un module est arrondie à deux décimales après la virgule.

La note finale du programme d'études approfondies est la moyenne arithmétique des notes des modules (60 crédits ECTS), à l'exception du module « Examen de master » qui fait l'objet d'une moyenne à part (art. 60 du règlement BA/MA lettres). La note finale est arrondie à deux décimales après la virgule.

La note finale du programme de spécialisation est la moyenne arithmétique des notes des modules.

9. Mention « bilingue »

Il est possible de faire des études bilingues (avec mention) uniquement en choisissant l'une des options suivantes :

- Option 1 – Psychologie Clinique et de la Santé (CHP)
- Option 5 – Psychologie Clinique de l'Enfant (CCP)
- Option 6 – Neurosciences Cliniques (CliNS)
- Option 7 – Psychologie du Travail et de la Santé (WHP)

Le calcul du pourcentage des crédits ECTS en français et en allemand pour l'obtention de la mention bilingue se fait sur le programme d'études approfondies à 90 crédits ECTS. L'étudiant-e doit ainsi obtenir au minimum 40% de ses crédits ECTS (36 crédits ECTS) dans chacune de ces deux langues.

10. Reconnaissance de crédits ECTS

Des crédits ECTS peuvent être reconnus dans certaines circonstances.

10.1. Reconnaissance de prestations antérieures

Les demandes de reconnaissances d'études antérieures doivent être déposées au Décanat de la Faculté des lettres et des sciences humaines avant ou au début des études.

Seuls les crédits ECTS n'ayant pas abouti à l'obtention d'un diplôme peuvent faire l'objet d'une demande de reconnaissance. Le nombre maximal de crédits ECTS pouvant être reconnus est de 18 crédits ECTS pour le programme d'études approfondies et de 12 crédits ECTS pour le programme de spécialisation (pour un total maximum de 30 crédits ECTS sur l'ensemble des deux programmes). Pour chaque module, un maximum de 6 crédits ECTS peuvent être

reconnus. Aucun crédit ne peut être reconnu pour les modules Expérience pratique et Examen de master.

10.2. Reconnaissances de prestations accomplies en mobilité

Durant les études de master un certain nombre de crédits ECTS peuvent être acquis dans une autre université. Ces demandes de reconnaissances sont traitées par le/la conseiller/ères aux études responsable de l'option de la spécialisation.

Le nombre maximal de crédits ECTS pouvant être reconnus est de 18 crédits ECTS pour le programme d'études approfondies et de 12 crédits ECTS pour le programme de spécialisation (pour un total maximum de 30 crédits ECTS sur l'ensemble des deux programmes). Pour chaque module, un maximum de 6 crédits ECTS peuvent être reconnus.

Prestations obtenues auprès d'une autre université suisse

Il est possible de faire reconnaître un maximum de 12 crédits ECTS de niveau Master obtenus dans d'autres universités suisses.

Prestations obtenues dans le cadre d'un programme de mobilité

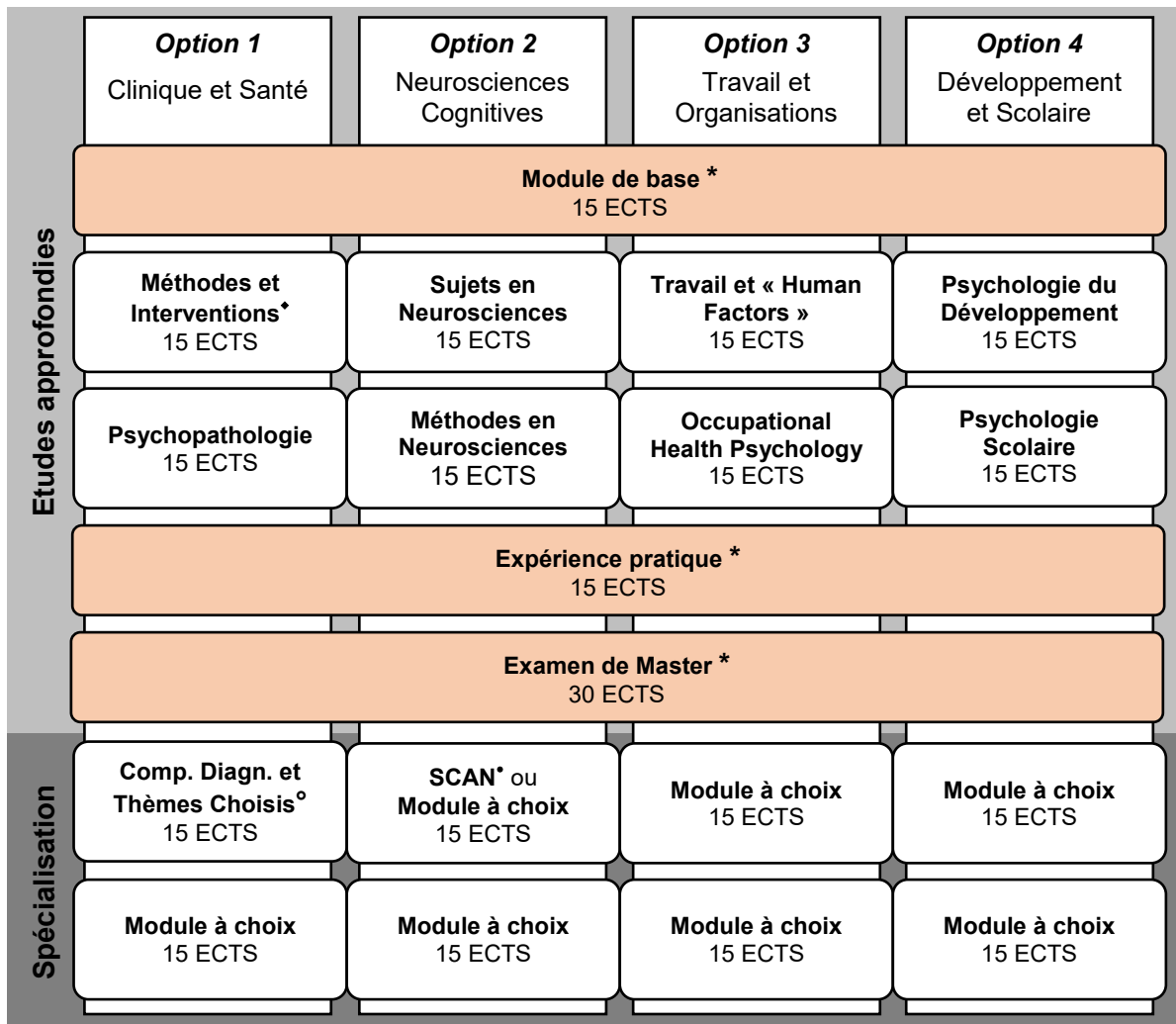
Dans le cadre d'un semestre d'échange (en Suisse ou à l'étranger), un maximum de 30 crédits ECTS peuvent être reconnus et au maximum 6 crédits ECTS pour chacun des cinq modules d'enseignement. Seules les unités d'enseignement mentionnées sur le « Learning agreement » seront reconnues. Le candidat ou la candidate à un programme de mobilité doit contacter le/la conseiller/ères aux études pour planifier le « Learning agreement » au moins deux mois avant la date butoir de soumission du dossier (indiquée sur le site de l'office des relations internationales).

11. Entrée en vigueur et mesures transitoires

Le présent plan d'études s'applique à toutes et tous les étudiant·e·s qui débutent leurs études de Master of Science en Psychologie dès le semestre d'automne 2022. Les personnes ayant commencé avant cette date peuvent, par notification écrite au secrétariat du département et avant le 19.09.2023, changer de plan d'études. De plus, ces personnes peuvent passer de l'option 1, 2 ou 3 à l'option 4, 5, 6 ou 7 si leur dossier de candidature a été accepté (voir point 7). A partir du 1er septembre 2025, chaque étudiant·e transite automatiquement dans le présent plan d'études. Les mesures transitoires sont réglées par le/la président·e du Département.

12. Annexes

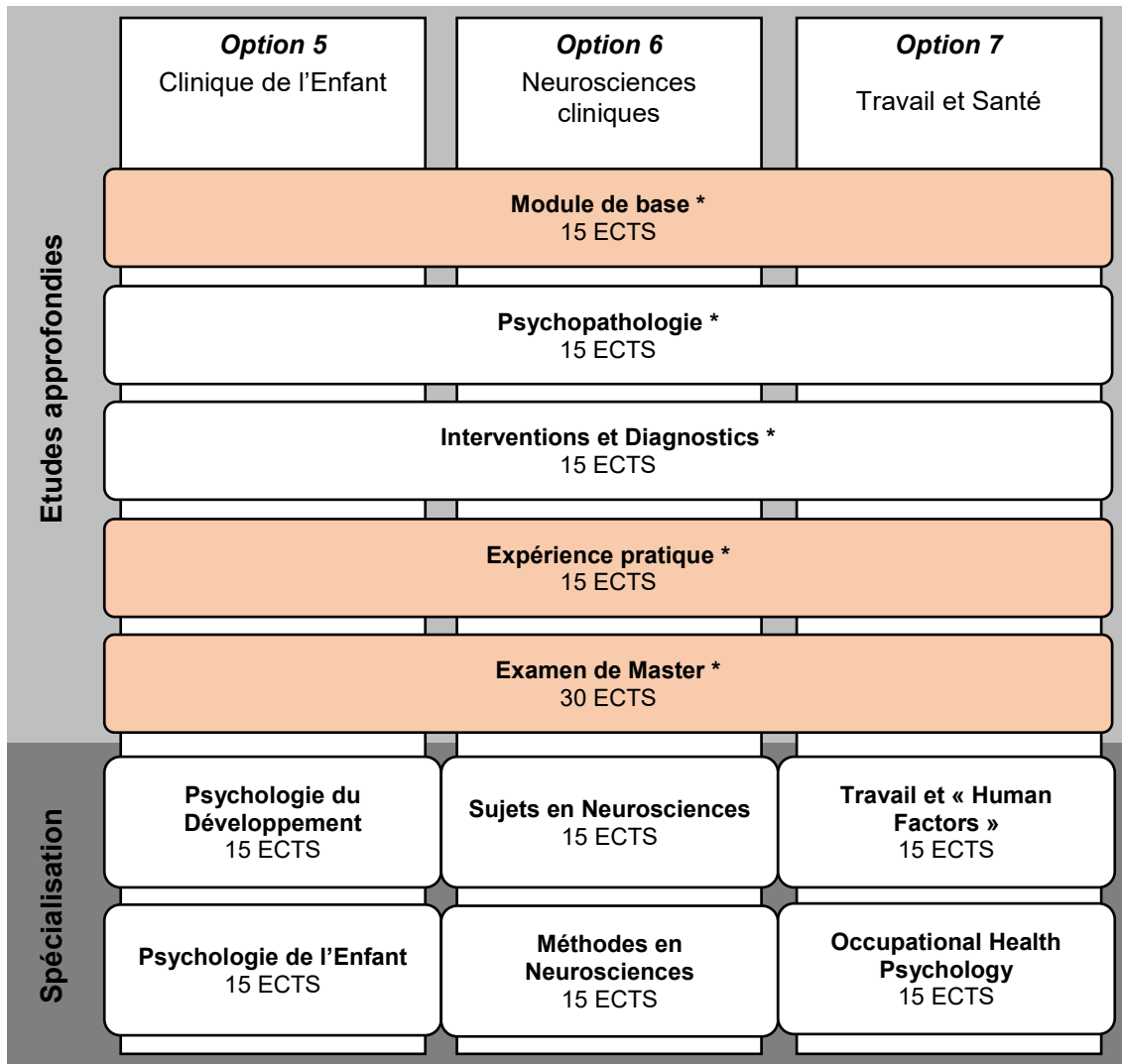
Figure 1 : Graphique synoptique des options 1 à 4



Notes :

- * Modules communs à chaque option
- ◆ Méthodes et interventions en psychologie clinique et psychologie de la santé (nom complet)
- Compétences diagnostiques et thèmes choisis de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé (nom complet)
- Social, Cognitive and Affective Neuroscience (nom complet)

Figure II : Graphique synoptique des options 5 à 7



Notes :

* Modules communs à chaque option